

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition de JUIN 2013

A la Une :

Page 1

- * Famille d'accueil
- * Informations ERDF
- * Aide Région
- * Fête de l'Oie

Page 2

- * Concours Maisons fleuries

Page 3

- * Collecte Téléphones mobiles usagés
- * Ballade autour de la SEUGNE
- * Fête de l'OIE 2013

Page 4

- * Fête paroissiale
- * Repas moules frites
- * Covoiturage
- * Fête de la Musique

Pour joindre
la mairie de Courcoury :

Courcoury@mairie17.com

Tèl : 05 46 93 18 23

Fax: 05 46 93 56 58

RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL

Les associations la COUR'OIE, la PIBOLE accueillent :

*les 07/08 août 2013 un orchestre à cordes de jeunes musiciens espagnols

*les 14/15/16 août 2013 :

- le Groupe folklorique les Echassiers Landais
- le Groupe Folklorique de Bressuire

Nous recherchons des familles pour héberger ces personnes.

Pour tout renseignements : 06.77.99.27.04 / 06.13.47.56.31

INFORMATION ERDF

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF, a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Coupure **le lundi 3 juin 2013** entre 09h00 et 11h00

- 5 au 7, 13 au 15, 21 au 25, 8, 12 au 16, 20 au 22, 2A, 27A, 27B, 29A, 29B, 25B rue des Gros Bonnets
- 3 au 5,6 rue des Glycines
- 1 au 3, 2 Impasse du Meunier
- 1 Le Calvaire
- 1 le Logis

Aide aux économies d'énergie

La Région Poitou-Charentes a voté un plan régional « Isolation 10 000 Maisons », permettant aux habitants d'engager des travaux de maîtrise de l'énergie tout en soutenant le secteur économique du bâtiment ; l'aide financière prévoit :

- d'un montant allant jusqu'à 1 300.00 € pour la réalisation de travaux d'isolation des combles et des toitures ;
- l'accès à un prêt à taux zéro par le biais du Micro crédit 0% énergie verte en Poitou-Charentes pour la réalisation de travaux complémentaires à l'isolation de toitures, tels que le remplacement de vitrages ou fenêtres.

Un bus d'information présentant tous les dispositifs de la Région sera présent
lors de la foire de SAINTES le lundi 01 juillet 2013.



Si vous souhaitez exposer peintures, artisanat, broderies, sculptures.....

Pour les 14 et 15 Août, la COUR'OIE organise une exposition.

Vos œuvres seront les bienvenues
Renseignements : 05.46.74.21.70



Fête de l'Oie

Vous êtes cordialement invités à venir assister à la présentation des festivités du 14 et 15 Août à l'occasion de la Fête de l'Oie

Le vendredi 07 juin à 20 h 30
Salle René Guillot

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les OBJECTIFS

Depuis plusieurs années, la Commune s'efforce de sensibiliser la population à l'intérêt de respecter notre environnement mais aussi à l'améliorer, à l'embellir, notamment en participant activement au fleurissement de la Commune.

Cette **sensibilisation** et ce fleurissement, **essentiels à l'amélioration de notre cadre de vie** se sont manifestés lors d'opérations de nettoyage et de valorisation de nos villages.

Nous sommes persuadés que cet embellissement doit se faire en accord avec les habitants, dont l'implication est bienvenue pour un développement sain, durable et satisfaisant.

Dans ce cadre que nous avons décidé d'organiser pour la deuxième année, le concours de Maisons Fleuries, première étape nécessaire, non seulement à la prise de conscience de la population, mais aussi à notre participation au concours des Villes et Villages Fleuris de France.

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1

L'objet du concours «village et maison fleurie » est le fleurissement des façades, des terrasses, des jardins, des maisons, des potagers et des parterres sur le territoire de la Commune de COURCOURY

Article 2

Le concours est organisé par la Mairie de COURCOURY.

Article 3

Le concours est ouvert à tous les habitants de la Commune de COURCOURY. L'appel aux candidats se fait via le FLASH INFOS distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

La participation au concours passe par l'inscription auprès de la Mairie de COURCOURY. (coupon ci-dessous)

Article 4

Le concours débute le 15/05/2013 et se termine le 15/07/2013. Les façades et jardins devront être fleuris durant toute cette période. Les inscriptions sont recevables jusqu'au 31 mai 2013.

Article 5

Le concours récompensera les habitants des maisons les mieux fleuries. Les critères utilisés pour juger de la qualité du fleurissement sont les suivants :

. La qualité et la quantité du fleurissement / La diversité des espèces utilisées / L'originalité des réalisations / L'entretien des réalisations

Article 6

Le jury est composé de membres de la Commission Municipale Environnement Cadre de Vie, de membres des associations actives de la Commune ainsi que d'un professionnel du Jardinage. Les membres du Jury ne peuvent s'inscrire au concours.

Sur la base des inscriptions reçues dans les délais impartis, les membres du jury parcourent la Commune entre les dates fixées au point 4 du règlement du concours afin de visionner les Maisons concernées par le concours et attribuent des cotes aux Maisons qui ont retenu leur attention.

Article 7

Les récompenses seront sous forme de plantes, d'arbustes ou de bons d'achats de végétaux.

Article 8

Les gagnants du concours seront les personnes qui auront obtenu le maximum de points sur la base de la somme des cotes attribuées par les différents membres du jury. Un classement des participants sera établi. Les récompenses seront attribuées en fonction de ce classement.

En cas d'ex aequo, c'est le participant qui a obtenu le plus de cotes maximales qui l'emporte. En cas de nouvelle égalité, le raisonnement est poursuivi pour les cotes inférieures.

Les récompenses sont remises par le Jury lors d'une cérémonie.

Article 9

Les candidats acceptent sans réserve le règlement de ce concours ainsi que les décisions du Jury.

INSCRIPTION CONCOURS MAISONS FLEURIES 2013

A renvoyer à la Mairie de COURCOURY

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

N° de Tél : Adresse électronique :

Vous serez contacté par un membre de la Commission Environnement/Cadre de vie

Collecte des téléphones mobiles en partenariat avec Orange

Recyclage des téléphones mobiles !

En France, 100 millions de mobiles usagés dorment dans les tiroirs. En partant de ce constat, Orange a mis en place un dispositif de collecte-recyclage qui conjugue protection de l'environnement et soutien à l'économie sociale et solidaire.

La commune a donc décidé de participer à cette opération. Nous disposons désormais d'un point de collecte à la mairie, pour y déposer les téléphones mobiles usagés.

Une fois collectés, les téléphones mobiles sont triés et reconditionnés par les Ateliers du Bocage, dans les Deux-Sèvres. Si le mobile ne fonctionne pas, il est recyclé et les matières dangereuses sont traitées et les métaux récupérés. Si le mobile est en état de marche, les données personnelles sont effacées, il est testé puis reconditionné pour être revendu dans un pays d'Afrique comme mobile d'occasion. Orange reverse l'intégralité des bénéfices de l'opération à Emmaüs International.

La boîte est à votre disposition à l'accueil de la mairie, pendant les heures d'ouverture : vous pouvez y déposer vos anciens téléphones portables et tous les accessoires !

BALADES autour
de la **SEUGNE**
Dimanche 09 JUIN à BOUGNEAU
à partir de **08h30**
aire Denis Baraton - Château Renaud



à vélo

Participation : 2€ (gratuit < 14 ans)
Pensez aux casques et aux gilets jaunes !



à pied

ou en canoë



Réservation obligatoire avant le 03 juin
pour la location des canoës
10€ la demi-journée
06 70 77 27 36

Initiation à la pêche

**Café et apéritif offerts :
Apportez votre pique-nique !**

Découverte de la faune et de la flore

Organisées avec le soutien des 30 communes riveraines du Delta de la Seugne par :
Le Comité des Fêtes de Bougneau - Les Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne - Les Festivités Colombiéroises

Inspiré par nos voisins ne pas jeter sur la voie publique

Secteur Paroissial *Saintes Rive Gauche*
FÊTE DE FIN D'ANNÉE PAROISSIALE
PARC DE VOIVILLE
DIMANCHE 9 JUIN 2013





Promenades à poney - Stands de jeux pour grands et petits - brocante
... Vente de pâtisseries ...Buvette ...Tirage de la tombola ...
Messe à 11h dans le parc
Possibilité de repas sur place en réservant
1 place St Vivien à Saintes 05-46-93-09-92

Avec la participation de  **BUFFALO DANCERS 17 COUNTRY SAINTES**

Réservation repas
A compléter et à retourner accompagné de votre règlement à :
« Association Diocésaine Saintes rive gauche »
1 place Saint Vivien - 17100 Saintes - 05 46 93 09 92

NOM

Repas adulte : x 11 € = €
Repas enfant : x 6 € = €
Total : €

COURCOURY

Fête de la MUSIQUE

22
JUN
2013

20 H 30 en l'Eglise Saint-Martin

Entrée Gratuite



Musiques Traditionnelles par le groupe folklorique « La Pibole » de Courcoury



Ensemble vocal
« Senso ma non troppo »
de Colombiers (17)

Chants par la chorale
« Le Chant des Champs »
de Courcoury



COURCOURY

Samedi 15 juin 2013

Salle des Fêtes
20 H 00



Repas
Soirée Dansante

REPAS MOULES – FRITES

Organisé par la Société des Fêtes
et l'Association des Parents d'Elèves

Menu :

- Apéritif (Kir)*
- Melon - Jambon
- Moules - Frites
ou Rôti - Frites
- Fromage
- Dessert
- Vin
- Café / Digestif *

Contacts :

Robert Bigot : 06.26.02.85.58

Prix : - Adulte : 14 €
- Enfant (-12 ans) : 10 €

Règlement à l'ordre de :
"Société des Fêtes de Courcoury"

* A consommer avec modération



Coupons réponse à déposer à la mairie. Joindre le chèque total - Inscription jusqu'au 09 juin 2013

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nb d'Adultes : _____ x 14 € = _____ €

Nb d'Enfants : _____ x 10 € = _____ € TOTAL _____ €

Nb Rôti - Frites : _____ Nb Moules - Frites _____

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

C'est la fête de fin d'année!

Samedi 29 Juin 2013 à l'école de Courcoury

De 12h à 14h

PARTACHEMIS EPIHEMIL
LE REPAS DU MELON
MELON
CHELLADES
(ventrèche, sautinas, merguez)
FRITES, TOMATES
TARTE AUX POMMES
1 verre de vin rouge / rosé
jus d'orange pour les enfants
1 Menu ADULTE = 10 euros
1 Menu ENFANT = 5 euros
Les repas seront servis de 12h à 14h
Si vous êtes intéressés, merci
de bien vouloir vous inscrire en
remplissant le coupon réponse ci-joint,
le déposer dans l'une des boîtes
aux lettres APE des 2 écoles,
accompagné de votre règlement
par chèque à l'ordre de
l'APE Courcoury les Gonds

De 14H à 19H

Animations gratuites
organisées par l'APESLG.
Structures gonflables,
marinade, jeux divers,
Pêche à la ligne, tour de poney,
maquillage et tombola.

Pour tout renseignement :
06 16 56 68 90

Pendant les animations,
les enfants restent sous
la responsabilité de leurs
parents.

COUPON REPONSE

NOM et Prénom :

Nb Adultes : x 10 € = €

N° de téléphone :

Nb Enfants (-12 ans) : x 5 € = €

TOTAL = €